

# le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité



- > Une enquête sur les attentes des automobilistes en matière de parkings de covoiturage en Brabant wallon
- > Navettes P+R. Un concours d'idées pour un nouveau look des navettes namuroises
- > Education. La zone de police des Arches se mobilise pour la sécurité routière des enfants

> **sommaire**

## > Covoiturage

### Une enquête sur les attentes des automobilistes en matière de parkings de covoiturage en Brabant wallon

Initié par la Province du Brabant wallon et le Service Public de Wallonie, le Plan Provincial de Mobilité du Brabant wallon (PPMBW) livrera ses résultats dans le courant du mois de juin de cette année.

Sans politique volontariste à court terme, la mobilité en Brabant wallon évoluera vers une société fonctionnant encore plus à l'automobile, avec tous les inconvénients que cela provoque en termes de congestion et de nuisances environnementales. Partant de ce constat, le PPMBW entend proposer aux décideurs politiques des actions concrètes pour enrayer la progression des déplacements automobiles, en offrant des alternatives crédibles aux citoyens et aux entreprises. Parmi les nombreuses pistes préconisées pour une utilisation plus rationnelle de la voiture, ce plan insiste sur la nécessité de mener une réelle politique en faveur du covoiturage. Le potentiel de celui-ci est considérable, notamment en zone rurale, et ne demande pas d'investissements lourds, comme c'est le cas pour une ligne ferroviaire ou un réseau de bus.

Dans cette perspective, une enquête vient d'être organisée auprès des automobilistes, afin d'identifier les lieux souhaités pour installer des parkings de covoiturage. On pense spécialement aux abords des grands axes routiers du Brabant wallon où des voitures en stationnement sont déjà observées durant la journée. Les conditions de stationnement et d'embarquement étant souvent précaires, on peut imaginer qu'un parking bien aménagé intéresserait davantage de covoitureurs, comme c'est déjà le cas dans la Région flamande qui dispose d'une soixantaine de parkings répartis dans chaque province. Un questionnaire, à compléter en ligne, était accessible via le site [www.carpoolplaza.be](http://www.carpoolplaza.be) durant la première quinzaine de juin.

Pour récompenser les participants, un set de pneus été et 5 stages de conduite (Goodyear Safe Driving Experience) seront offerts aux gagnants du concours organisé pour l'occasion. L'analyse des réponses est effectuée par le bureau Espaces-Mobilités et l'asbl

Taxistop (Carpoolplaza). Les résultats permettront d'affiner le choix des emplacements et de veiller à aménager des parkings qui répondent effectivement aux souhaits des covoitureurs (confort, sécurité, visibilité, signalisation, contrôle social ...).

Nous ne manquerons pas de vous informer sur les résultats de cette enquête et sur l'évolution de cette initiative dans un prochain numéro.

**Contact :** Benoît MINET – Taxistop  
Tél : 010 23 58 05 – [bmi@taxistop.be](mailto:bmi@taxistop.be)  
Xavier TACKOEN – Espaces-Mobilités  
Tél : 02.513.13.36 – [xavier@espaces-mobilities.com](mailto:xavier@espaces-mobilities.com)

## > Navettes P+R

### Un concours d'idées pour un nouveau look des navettes namuroises

Les deux parcs-relais namurois (St-Nicolas et Namur Expo) sont reliés au centre-ville par des navettes, soit sept midibus, qui circulent de 7h à 9h30 et de 16h à 19h, du lundi au vendredi. Par ailleurs, elles sont fréquemment utilisées et renforcées pour des événements namurois ponctuels : les fêtes de fin d'année, les journées du Patrimoine, le festival Namur en mai, Télévie ... Depuis un an, elles circulent également gratuitement le samedi dans le cadre de l'opération Samedi Mobile, et depuis peu, en « Navette Grand Huit » dans le cadre du chantier de l'Ange. Elles sont financées à part égale par le TEC et la Ville de Namur dans le cadre d'un partenariat.

Partant du constat que l'identification des navettes parmi les autres bus urbains et interurbains pourrait être améliorée et bénéficier d'un visuel différencié, et que la promotion pourrait être plus cohérente, la Ville et le TEC se sont associés pour organiser un concours d'idées. Lancé fin février 2010, celui-ci s'est adressé aux écoles secondaires namuroises de l'enseignement général, technique et professionnel du troisième degré (classes de cinquième et sixième).

74 projets ont été déposés par trois écoles : l'IATA, Félicien Rops et Sainte-Marie Namur, proposant énormément d'idées, toutes plus originales les unes que les autres, rendant le travail du jury d'autant plus difficile !



1<sup>er</sup> lauréat : Nicolas Bodart.



2<sup>ème</sup> lauréat : Nadège, Anthony et Julien.



Sources : SPW - Direction de l'Édition.

Les critères de base imposaient la réalisation d'un projet sur fond uni coloré, avec un système d'autocollant facile à réaliser (pas de flou ni de dégradé ...).

Deux projets réalisés par une classe de l'IATA ont été sélectionnés tout particulièrement pour le visuel jeune et dynamique, aux couleurs fortes, facilement identifiable en rue dans la circulation automobile, et incluant un message lié au parc-relais en plus du graphisme audacieux. Ils ont ainsi reçu le premier et le second prix de la Ville de Namur (d'une valeur de 1 000 € et de 500 €). Le premier lauréat, l'élève Nicolas Bodart, aura la chance de voir son projet se concrétiser, puisqu'un des sept autobus qui effectuent les navettes sera déjà habillé à l'image du projet pour la Semaine de la mobilité 2010, et que le projet sera également décliné progressivement sur plusieurs supports de communication comme des oriflammes sur les P+R, la face des tickets, les dépliants, les poteaux des arrêts P+R, etc. Vu l'enthousiasme dégagé pour ce concours d'idées, le TEC a souhaité s'associer à la Ville et a décidé de remercier chacun des participants en lui offrant un chèque-lire d'une valeur de 10 €.

**Contacts :** Nathalie DEREME, Ville de Namur  
Tél. : 081 24 63 08, [nathalie.dereme@ville.namur.be](mailto:nathalie.dereme@ville.namur.be)  
Michelle GOTAL, TEC Namur-Luxembourg  
Tél. : 081 25 35 73, [michelle.gotal@tec-wl.be](mailto:michelle.gotal@tec-wl.be)

Concrètement, un an sur deux, les enfants sont invités à participer à des actions éducatives sur une piste de circulation ayant pour objectif l'apprentissage du code de la route.

L'autre année, ils reçoivent en classe un cours théorique d'1h30, donné par deux policiers, avant d'être invités à effectuer un circuit à vélo dans la circulation urbaine afin de vérifier la bonne acquisition de ces connaissances. L'objectif n'est pas d'apprendre à rouler à vélo (cette étape constitue en effet un préalable et un petit test d'habileté précède le départ) mais de vérifier la capacité du jeune à se comporter correctement dans des conditions de circulation normales.

Toutes les écoles de la zone ont répondu présent. En décembre 2009, les directeurs des écoles ont été invités à une réunion d'information. La formation théorique fut dispensée entre janvier et mars et par la suite, du 19 avril au 6 mai, ce sont 1 112 enfants, qui se sont engagés dans cet exercice, sur un circuit urbain de 2,5 kilomètres dans le centre-ville d'Andenne. Des signaleurs ont été placés à tous les carrefours pour veiller à la sécurité des jeunes. Lorsque les carrefours étaient plus délicats à négocier, il s'agissait de policiers. Aux autres carrefours, les signaleurs étaient des personnes recrutées via l'ALE et des membres bénévoles du club de cyclotourisme d'Andenne (Association Cyclos Andenne).

Chaque enfant portait une fiche destinée à la cotation de son parcours, à transmettre au signaleur s'il souhaitait y inscrire l'une ou l'autre remarque. L'objectif était la délivrance d'un « brevet d'aptitude cycliste », sanctionné par un feu vert lorsque l'enfant avait satisfait aux épreuves, d'un feu orange, lorsqu'il pouvait encore s'améliorer, ou d'un feu rouge lorsqu'il devait s'améliorer.

Cette opération au succès mérité a été organisée en partenariat avec la police fédérale (la cellule éducation et prévention ainsi que le corps d'intervention), le CPAS et l'ALE d'Andenne, l'ensemble des Directions des écoles primaires de la zone, le Club cyclotouriste d'Andenne et les services de transport scolaire des cinq communes.

**Contact :**  
Philippe HENIN, Zone de police des Arches  
Tél. : 085 82 35 10, [police.arches@ac.andenne.be](mailto:police.arches@ac.andenne.be)

## > Education

### La zone de police des Arches se mobilise pour la sécurité routière des enfants

Cela fait plusieurs années que la zone de police des Arches s'intéresse aux problèmes liés à la sécurité routière et à la sensibilisation des jeunes.

Dans le cadre de son plan d'action « Sécurité Routière », notamment financé par la convention de roulage (Fonds des amendes), la zone de police des Arches a décidé de lancer, pour la quatrième fois, une large opération d'éducation – formation – sensibilisation des enfants de cinquième et sixième primaires des cinq communes de la zone, à savoir : Andenne, Assesse, Fernelmont, Gesves et Ohey.



## > Conseils de lecture

Guide de bonnes pratiques pour les aménagements cyclables, SPW, (Les manuels de la mobilité, n°2), septembre 2009. Ce guide de référence s'adresse à toutes les instances concernées par les aménagements cyclables (région, communes, bureaux d'étude, ...) en Région wallonne. Il se compose de deux volets théoriques : le cycliste et ses besoins, et la législation et la réglementation cyclables. Des fiches techniques richement illustrées rendent l'ouvrage pratique pour l'utilisateur. Ce document sera envoyé à tous les CeM et à toutes les personnes ayant fait la demande du premier manuel relatif aux cheminements piétons.

Bilan général des enquêtes de mobilité scolaire en Wallonie, SPW, DO211, avril 2010. Aux heures de pointe, les déplacements scolaires représentent 30 % des déplacements quotidiens. Plus de 60 % de ces déplacements sur le chemin de l'école se font en voiture. Il est donc nécessaire d'intégrer la dimension scolaire dans la réflexion sur la problématique de la mobilité. Pour mieux cibler les habitudes quotidiennes de déplacement vers l'école, l'administration wallonne a mis sur pied en 2003 un outil d'enquêtes spécifique à la mobilité scolaire, dont le but est d'établir un diagnostic des comportements de mobilité des élèves en ciblant les problèmes et les freins à l'utilisation de moyens de déplacement alternatifs. Ce document présente un bilan de la situation des écoles interrogées et reprend les résultats obtenus pour les écoles fondamentales d'une part et pour les écoles secondaires d'autre part.

**Infos :** Brigitte Ernon - Gestionnaire  
Centre de documentation et de diffusion en mobilité  
Tél. : 081 77 31 32  
centre-doc-mobilite@spw.wallonie.be  
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

## > Humour



## > Agenda

### Du réseau

- 13 septembre 2010. Nouveau cycle de formation de base des Conseillers en mobilité
- Le 28 septembre 2010. Formation continue des CeM. « La politique cyclable en Région de Bruxelles Capitale ». Journée organisée par la Région de Bruxelles-Capitale et l'Association des Villes et des Communes de Bruxelles, à l'intention des CeM, des CeMa et des conseillers en mobilité de la Région flamande.

#### Infos :

Bernadette Gany, tél. 081 77 30 99, [bernadette.gany@spw.wallonie.be](mailto:bernadette.gany@spw.wallonie.be)  
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32, [brigitte.ernon@spw.wallonie.be](mailto:brigitte.ernon@spw.wallonie.be)  
<http://mobilite.wallonie.be>

### Hors réseau

#### En Belgique

- Le 22 septembre 2010, **Mobility day** sur le thème « **Entreprise et vélo** », organisé conjointement par le CIEM et Mobimix, au Dexia Congress Center (Passage 44), à Bruxelles.

**Infos :** [www.corporatemobilitymanagement.be](http://www.corporatemobilitymanagement.be)

- Le 8 octobre 2010, colloque bisannuel de l'AMCV : « **Penser la vie en ville** », au Palais des Congrès, à Liège.

**Infos :** <http://www.amcv.be>

#### A l'étranger

- Du 29 septembre au 1er octobre 2010, « **Mettre en cohérence urbanisation et déplacements : les conditions de la réussite** »,
- Les 14 et 15 octobre 2010, « **Aménager le territoire autour d'un projet de TCSP : BHNS, métro léger, tramway** », à Paris (France)

**Infos :** Ponts, Formation, Edition  
<http://pfe.enpc.fr>

#### Contact :

#### Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99  
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32  
Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21  
Fax : 081 77 38 22  
SPW-Direction de la Planification de la Mobilité  
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur  
[reseau-cem@spw.wallonie.be](mailto:reseau-cem@spw.wallonie.be)  
<http://cem.mobilite.wallonie.be>

Crédit photographique : photo de couverture ; ICEDD.



**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE  
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES**

Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur

<http://spw.wallonie.be> • N° Vert : 0800 11 901 (informations générales)

